



Combien de chance qu'il soit puni ?

Par **quelgachis**, le **18/05/2008** à **16:22**

mon ex compagnon comparait bientôt pour agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans par personne ayant autorité ou ascendant sur 3 mineures (dont ma fille), j'ai eu un déni de ces accusations pendant 2 ans et je me sent coupable. l'avocate de ma fille dit qu'il a peu de chances de s'en sortir du fait des précisions données par les victimes, de son passé de violence conjugale (pas avec moi). mais le fait est qu'il a toujours nié malgré une garde a vue de 48h et 2 mois de préventive. depuis 2ans et demi il est en liberté et doit simplement signer tous les 15 jours à la gendarmerie. je suis complètement perdue, surtout que je l'ai soutenu ces 2 dernières années. aider moi, je viens moi aussi de me porter partie civile, mais il vit près de chez moi et il continue de nier. peut-on me poursuivre moi aussi du fait de mon déni ? et surtout combien de chances pour qu'il soit puni ?

Par **Jurigaby**, le **18/05/2008** à **20:32**

Bonjour.

Vous ne risquez rien sur le plan pénal dès lors que vous n'étiez pas complice.

Quant aux chances qu'il soit punis, ce n'est certainement pas sur internet, sans avoir consulté le dossier que l'on peut répondre à cette question.

Bon courage quand même.

Par **quelgachis**, le **18/05/2008** à **21:00**

merci de m'avoir répondu, j'espère que tout se passera bien mercredi. ma fille qui, au départ, se sentait pleine d'énergie pour aller au procès, a désormais très peur. j'essaye de la soutenir du mieux que je peux, et je ne crois pas me tromper en lui disant que si ce jour là elle ne peut pas parler à la barre, son avocate parlera pour elle. elle n'a que 12 ans !
merci encore.